



# DEMANDE D'UNE LICENCE D'ENTREPRENEUR Société

Type de demande  Délivrance d'une licence

Modification d'une licence :  Réservé à la CMEQ

**A** N° de licence ou de dossier

Cochez ici s'il s'agit d'un remplacement d'un répondant **B**

## 1. Identification de la société

**C**  Nom de la société

**D**  Autres noms de l'entreprise (raisons sociales)

Autres noms de l'entreprise (raisons sociales)

**E**  NEQ (numéro d'entreprise du Québec)

**Adresse physique du siège social de l'entreprise (Une case postale seule n'est pas acceptée.)**

N°  Rue  Bureau/appartement

Municipalité  Province  Code postal

Ind. rég.  N° de téléphone  Poste  Ind. rég.  N° de télécopieur (facultatif)

Ind. rég.  N° de cellulaire (facultatif)  Courriel (facultatif)

**F**  Cochez cette case si vous demandez un traitement prioritaire.

**A**  
**N° de licence ou de dossier**  
Inscrivez votre numéro de licence s'il s'agit d'une demande de modification d'une licence existante ou encore votre numéro de dossier si vous le connaissez.

**D**  
**Autres noms de l'entreprise (raisons sociales)**  
Inscrivez les autres noms utilisés au Québec reliés à vos activités de construction et figurant sur la déclaration d'immatriculation enregistrée au Registraire des entreprises du Québec.

**F**  
**Traitement prioritaire**  
Pour qu'une demande soit considérée comme prioritaire, le demandeur doit respecter les 2 critères suivants :  
  
Présenter une demande complète qui comprend le formulaire de demande dûment complété, le montant adéquat, le cautionnement de licence, etc. ;  
  
Détenir les qualifications requises dans les domaines ou sous-catégories demandés (aucun examen requis).

**B**  
**Remplacement d'un répondant**  
Cochez cette case si vous faites une demande de modification de licence pour le remplacement d'un répondant qui a quitté l'entreprise ou qui est décédé.

**E**  
**NEQ (numéro d'entreprise du Québec)**  
Indiquez votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) que vous avez demandé au Registraire des entreprises (le numéro débute par 33). Sinon joignez une copie du contrat de société.

**C**  
**Nom de la société**  
Inscrivez le nom figurant sur la déclaration d'immatriculation.

**Société :** Entreprise constituée par deux personnes ou plus qui conviennent d'exercer une activité par la mise en commun de biens, de connaissances ou d'activités et de partager les bénéfices. Les personnes constituant la société s'appellent associés.

RÉSERVÉ À LA CMEQ

1-

N° de demande

## A 1.1 Déclarations obligatoires de la société

**Au cours des 5 dernières années, la société a-t-elle été déclarée coupable :**

- d'un acte criminel ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la protection du consommateur (OPC) ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (CSST) ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion  
de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (CCQ) ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui  Non

## B 1.2 Indiquez la ou les sous-catégories demandées de l'annexe III

Exécution de travaux de construction (annexe III seulement)

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_

A

### Déclarations obligatoires (questions)

Important : Vous devez répondre à toutes les questions.

#### Les actes criminels

La société doit indiquer si elle a été déclarée coupable, dans les cinq dernières années, de tout acte criminel, qu'il soit relié ou non à l'industrie de la construction.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction. La CMEQ peut en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment. À cet effet, des ententes avec la Sûreté du Québec et la société Equifax Canada inc. ont été conclues.

B

L'annexe III se trouve sur le site Web de la CMEQ au [www.cmeq.org](http://www.cmeq.org) > QUALIFICATION DES MEMBRES.

## 2. Identification des dirigeants

### 2.1 Identification

**A**  M.  Mme

Personne morale/société (Annexe 2 obligatoire à remplir)

**B** Nom à la naissance \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**C** Date de naissance \_\_\_\_\_

**D** Nom de l'entreprise ou de la société \_\_\_\_\_

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) \_\_\_\_\_

**Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société (Une case postale seule n'est pas acceptée.)**

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Appartement \_\_\_\_\_

Municipalité \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Ind. rég. N° de téléphone \_\_\_\_\_ Ind. rég. N° de télécopieur \_\_\_\_\_ Ind. rég. N° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

### 2.2 Statut

Associé \_\_\_\_\_ % des parts **F**  Gestionnaire à plein temps **G**

**A** **M., Mme, Personne morale/société**  
Cochez M., Mme ou Personne morale/société. Cochez un seul de ces statuts. Si vous cochez Personne morale/société, vous devez obligatoirement remplir l'annexe II de ce formulaire.

**B** **Nom à la naissance et prénom**  
S'il s'agit d'une personne physique, il est important d'indiquer le nom à la naissance.

**C** **Date de naissance**  
Si le dirigeant est une personne physique, il est important d'indiquer la date de naissance.

**D** **Nom de l'entreprise ou de la société**  
Si le dirigeant est une personne morale ou société, il est important d'indiquer le nom juridique qui figure sur la déclaration d'immatriculation de la personne morale ou société ainsi que son NEQ.

**E** **Statut**  
Indiquez si le dirigeant est associé (et son pourcentage des parts) ou gestionnaire à plein temps.

**F** **Associé**  
Personne qui fait partie d'une société. Elle met en commun son activité, ses biens dans une société et prend, parmi d'autres, sa part de risques et de responsabilités.

**G** **Gestionnaire à plein temps**  
Personne qui participe à la gestion, à l'administration, à la direction ou à l'organisation des affaires d'une entreprise et dont la durée de travail, au sein de cette entreprise, correspond à la journée et à la semaine de travail établies dans cette entreprise. Il demande à être détenteur d'au moins un domaine de qualification.

## A 2.3 Qualification du répondant

### B Domaine de qualification Moyen d'évaluation

- Administration  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Gestion de la sécurité  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Gestion de projets et de chantiers  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues

### C Exécution de travaux de construction (annexes I et II seulement)

- D** Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues
- Sous-catégorie n° \_\_\_\_\_  Examen  Formation à reconnaître  Dossier professionnel  Compétences déjà reconnues

**E** Dans quelle langue désirez-vous passer les examens ?  Français  Anglais **H**

**!** Les frais des examens, les frais des formations à reconnaître et ceux du dossier professionnel ne sont jamais remboursables.

**A** **Répondant – Important**

Pour vous qualifier comme répondant, remplissez la section suivante. Pour remplir adéquatement son rôle, le répondant doit se porter garant auprès de la CMEQ de la gestion adéquate de l'entreprise, de son implication, de sa probité et de ses compétences, pour le ou les domaines qu'il qualifie. Référez-vous au « Guide du répondant » disponible au [www.cmeq.org](http://www.cmeq.org) > QUALIFICATION DES MEMBRES pour plus de détails.

**B** **Domaine de qualification**

Cochez le ou les domaines de qualification pour lesquels la Régie fera une évaluation des compétences puis cochez pour chaque domaine le moyen d'évaluation choisi. Si vous demandez plus de huit sous-catégories, faites une copie de la page pour compléter.

**D** **Spécifications pour les sous-catégories 1.4 à 1.7**

Afin que l'une ou l'autre des sous-catégories 1.4 à 1.7 soit accordée sur la licence, la compétence doit être démontrée sur deux volets, par exemple pour Gestion de la sécurité 1.4s ET Gestion de projets et de chantiers 1.4g. Ainsi, selon le domaine que vous voulez répondre, il faut inscrire 1.4s et 1.4g (les lettres correspondent au domaine).

**E** **Examen**

En cochant cette case, vous recevrez une convocation écrite précisant la date, l'heure et le lieu des examens. Lorsque vous déposez votre demande de licence, vous devez être prêt à passer les examens. Aucun retard ou report à une séance d'examen n'est accepté, sauf dans une situation hors de votre contrôle. Vous devez aviser la Direction de la Qualification professionnelle par une lettre motivée sinon votre demande de report pourrait être refusée.

Indiquez également si vous désirez passer les examens de la Régie en français ou en anglais à défaut de quoi vous serez convoqué à passer les examens en français.

**G** **Dossier professionnel**

Vous devez faire la démonstration, documentation à l'appui, que vous avez les connaissances et les habiletés requises pour chaque domaine et pour chaque sous-catégorie soumise à cette évaluation. Consultez le document « Dossier professionnel » disponible au [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) pour une information complète.

**F** **Formation à reconnaître**

Si vous cochez la case « Formation à reconnaître », joignez une copie du diplôme ou de l'attestation correspondant au domaine pour lequel est demandée la reconnaissance. Consultez le Registre des programmes reconnus pour fins d'exemption à un examen ; la réussite de l'un de ces programmes vous exempte d'un ou de plusieurs examens. Si votre diplôme ne fait pas partie du registre de la Régie, vous ne pouvez bénéficier d'une formation à reconnaître. Vous devrez soit passer les examens ou demander une exemption par le dépôt du dossier professionnel.

**C** **Exécution de travaux de construction (annexes I et II seulement)**

Lorsque vous cochez la case « Exécution de travaux de construction », vous devez indiquer le ou les numéros des sous-catégories des annexes I et II demandées.

**H** **Compétences déjà reconnues**

Si vous avez déjà fait reconnaître certaines de vos compétences, vous pourrez être exempté de les faire évaluer de nouveau, sous certaines conditions.



## A 2.4 Déclaration obligatoire des dirigeants

- A › **Parmi les dirigeants que vous avez énumérés précédemment, l'un d'eux a-t-il été déclaré coupable au cours des 5 dernières années :**
- d'un acte criminel ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui  Non
- d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui  Non
- Veillez inscrire le nom du dirigeant concerné : \_\_\_\_\_
- B › **Au cours des 3 dernières années, l'un des dirigeants de la société a-t-il déclaré une faillite personnelle ?** .....  Oui  Non
- Veillez inscrire le nom du ou des dirigeants concernés : \_\_\_\_\_
- C › **Au cours des 3 dernières années, l'un des dirigeants de la société était-il dirigeant d'une autre entreprise ayant déclaré faillite ?** .....  Oui  Non
- Veillez inscrire le nom du ou des dirigeants concernés : \_\_\_\_\_
- D › **Est-ce que l'un des dirigeants de la société a été dirigeant d'une société ou personne morale dans les 12 mois précédant la cessation d'activités d'entrepreneur de cette société ou de cette personne morale ?** .....  Oui  Non
- Si oui, indiquez sur une feuille en annexe le nom de la société ou de la personne morale, son numéro de licence et la cause de la cessation.

A

### Important

Vous devez répondre à toutes les questions.

#### Les actes criminels

Les dirigeants doivent indiquer s'ils ont été déclarés coupables, dans les cinq dernières années, de tout acte criminel, qu'il soit relié ou non à l'industrie de la construction.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction. La CMEQ peut en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment. À cet effet, des ententes avec la Sûreté du Québec et la société Équifax Canada inc. ont notamment été conclues.



### 3.1 Identification du prêteur

M.     Mme     Personne morale/société

<input type="text"/> Nom à la naissance		<input type="text"/> Prénom	Réservé à la CMEQ ANNÉE    MOIS    JOUR <input type="text"/> Date de naissance
<input type="text"/> Nom de l'entreprise		<input type="text"/> NEQ (numéro d'entreprise du Québec)	

**Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société**  
 (Une case postale seule n'est pas acceptée.)

<input type="text"/> N°	<input type="text"/> Rue	<input type="text"/> Appartement
<input type="text"/> Ville, village ou municipalité		<input type="text"/> Province
<input type="text"/> Code postal		

### 3.1 Identification du prêteur

M.     Mme     Personne morale/société

<input type="text"/> Nom à la naissance		<input type="text"/> Prénom	Réservé à la CMEQ ANNÉE    MOIS    JOUR <input type="text"/> Date de naissance
<input type="text"/> Nom de l'entreprise		<input type="text"/> NEQ (numéro d'entreprise du Québec)	

**Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société**  
 (Une case postale seule n'est pas acceptée.)

<input type="text"/> N°	<input type="text"/> Rue	<input type="text"/> Appartement
<input type="text"/> Ville, village ou municipalité		<input type="text"/> Province
<input type="text"/> Code postal		
<input type="text"/> Ind. rég.	<input type="text"/> N° de téléphone	<input type="text"/> Ind. rég.
		<input type="text"/> N° de télécopieur
<input type="text"/> Ind. rég.	<input type="text"/> N° de téléphone (cellulaire)	



### A 3.2 Déclaration obligatoire du prêteur

Parmi les prêteurs énumérés précédemment, l'un d'eux a-t-il été déclaré coupable au cours des 5 dernières années :

- d'un acte criminel ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui  Non  
d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui  Non

Veillez inscrire le nom du prêteur concerné : \_\_\_\_\_

A

#### Important

Vous devez répondre à toutes les questions.

#### Les actes criminels

Les prêteurs doivent indiquer s'ils ont été déclarés coupables, dans les cinq dernières années, de tout acte criminel, qu'il soit relié ou non à l'industrie de la construction.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction. La CMEQ peut en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment. À cet effet, des ententes avec la Sûreté du Québec et la société Équifax Canada inc. ont notamment été conclues.

B

#### Cautionnement

Inscrivez le nom de la caution (nom de la compagnie ou de l'association qui émet le cautionnement) et le numéro qui figure sur votre document attestant votre cautionnement. L'original d'un cautionnement de licence par entrepreneur de construction est exigé et doit être déposé à la CMEQ par l'entreprise ou par la caution elle-même.

Référez-vous au dépliant « Le cautionnement de licence » au besoin.

## 4. Cautionnement original de licence obligatoire

\_\_\_\_\_  B \_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie de la caution N° du cautionnement

S'il s'agit d'une demande de licence et que vous avez choisi SEULEMENT les sous-catégories 1.1.1 et/ou 1.1.2 à la section 2 du formulaire, vous n'avez pas à fournir un cautionnement de licence.

## 5. Déclaration formelle du répondant

Je déclare que je demande la licence ou la modification de la licence pour le compte de la société identifiée à la partie 1 et que je suis désignée par celle-ci pour signer cette demande.

Je déclare que je suis répondant ou que je désire me qualifier à ce titre pour la société identifiée à la partie 1.

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande incluant ses annexes sont véridiques et complets et font état de la situation réelle de la société et de ses dirigeants.

<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Nom	Prénom	ANNÉE	MOIS	JOUR
<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>
Signature				Date

### Faire une fausse déclaration constitue une infraction.

La Régie du bâtiment peut en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la loi sur le bâtiment. À cet effet, la Régie du bâtiment a notamment conclu des ententes avec la Sûreté du Québec et la société Équifax Canada inc.

### Paiement

Le montant total est payable par chèque ou mandat fait à l'ordre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec. Si vous connaissez votre numéro de dossier à la CMEQ, inscrivez-le au dos de votre chèque. Les chèques postdatés ne sont pas acceptés. N'envoyez pas d'argent comptant.

L'original de votre formulaire, votre paiement et tous les documents à joindre doivent être acheminés à l'adresse ci-dessous :

CMEQ  
Direction de la Qualification  
professionnelle  
5925, boul. Décarie  
Montréal (Québec) H3W 3C9

Si vous désirez remettre votre demande en personne au siège social de la CMEQ, votre paiement pourra être fait par chèque, par mandat, par carte de débit, en argent comptant ou par carte de crédit.

## 6. Documents à joindre

**Pour éviter des délais de traitement, joignez tous les documents requis.** Une demande incomplète pourrait vous être retournée.

- Document **original** du cautionnement de licence
- Formulaire dûment rempli avec les signatures originales
- Fournir un numéro d'enregistrement du Québec (NEQ) valide
- Chèque au montant exact, à l'ordre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec
- Votre diplôme si vous faites une demande de formation à reconnaître à la section 2.3. Consultez le Registre des programmes reconnus pour fins d'exemption à un examen au [www.cmeq.org](http://www.cmeq.org) > QUALIFICATION DES MEMBRES.
- Si vous faites une demande d'évaluation de votre dossier professionnel (section 2.3), consultez le document « Dossier professionnel : Qualification par dossier professionnel d'un répondant pour une licence d'entrepreneur ou de constructeur-propriétaire », disponible au [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca), pour connaître tous les documents à joindre ou communiquez avec le Centre de relation clientèle pour recevoir une copie du document.
- Copie du certificat de libération absolue si vous avez répondu oui à la question B de la section 2.4
- Lettre explicative si vous avez répondu oui à la question D de la section 2.4
- Si vous demandez un traitement prioritaire, payez le double des frais

### Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels que vous transmettez à la CMEQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ au [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca). La CMEQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.



**1.1 Identification des dirigeants du prêteur (Si le prêteur est une personne morale ou une société)**

M.     Mme     Personne morale/société

<input type="text"/> Nom à la naissance		<input type="text"/> Prénom	<input type="text"/> Date de naissance <small>Réservé à la CMEQ</small> <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>
<input type="text"/> Nom de l'entreprise		<input type="text"/> NEQ (numéro d'entreprise du Québec)	

**Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société  
(Une case postale seule n'est pas acceptée.)**

<input type="text"/> N°		<input type="text"/> Rue	<input type="text"/> Appartement
<input type="text"/> Ville, village ou municipalité		<input type="text"/> Province	<input type="text"/> Code postal
<input type="text"/> Ind. rég.	<input type="text"/> N° de téléphone	<input type="text"/> Ind. rég.	<input type="text"/> N° de télécopieur
<input type="text"/> Ind. rég.		<input type="text"/> N° de téléphone (cellulaire)	

Au cours des 5 dernières années, ce dirigeant a-t-il été déclaré coupable :

- d'un acte criminel ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui     Non
- d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui     Non

### 1.1 Identification des dirigeants du prêteur (Si le prêteur est une personne morale ou une société)

M.     Mme     Personne morale/société

\_\_\_\_\_  
 Nom à la naissance

\_\_\_\_\_  
 Prénom

\_\_\_\_\_  
 Date de naissance

\_\_\_\_\_  
 NEQ (numéro d'entreprise du Québec)

\_\_\_\_\_  
 Nom de l'entreprise

Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société  
(Une case postale seule n'est pas acceptée.)

\_\_\_\_\_  
 N° Rue

\_\_\_\_\_  
 Appartement

\_\_\_\_\_  
 Ville, village ou municipalité

\_\_\_\_\_  
 Province

\_\_\_\_\_  
 Code postal

\_\_\_\_\_  
 Ind. rég. N° de téléphone

\_\_\_\_\_  
 Ind. rég. N° de télécopieur

\_\_\_\_\_  
 Ind. rég. N° de téléphone (cellulaire)

Au cours des 5 dernières années, ce dirigeant a-t-il été déclaré coupable :

d'un acte criminel ? .....  Oui  Non

d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui  Non

d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui  Non

d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui  Non

d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui  Non

d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui  Non

d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui  Non

## 2. Signature

### Signature originale et obligatoire du prêteur ou du dirigeant du prêteur

Je déclare que tous les renseignements fournis font état de la situation réelle du prêteur et de ses dirigeants et, dans le cas où le prêteur est une personne morale ou société, je suis autorisé à signer au nom du prêteur.

\_\_\_\_\_  
 Nom

\_\_\_\_\_  
 Prénom

\_\_\_\_\_  
 Signature originale obligatoire du prêteur ou du dirigeant du prêteur

\_\_\_\_\_  
 Date

### Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels que vous transmettez à la CMEQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ au [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca). La CMEQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

## ANNEXE 2

### 1. Identification des dirigeants de la personne morale ou la société identifiée à la section 2 de ce formulaire

Nom de cette personne morale ou société

#### 1.1 Identification des dirigeants

M.     Mme     Personne morale/société

Réservé à la CMEQ		
ANNÉE	MOIS	JOUR

Nom à la naissance

Prénom

Date de naissance

Nom de l'entreprise

NEQ (numéro d'entreprise du Québec)

Adresse du domicile si personne physique ou adresse physique du siège social si personne morale/société  
(Une case postale seule n'est pas acceptée.)

N°

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég.

N° de téléphone

Ind. rég.

N° de télécopieur

Ind. rég.

N° de téléphone (cellulaire)

Au cours des 5 dernières années, ce dirigeant a-t-il été déclaré coupable :

d'un acte criminel ? .....  Oui     Non

d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu ? .....  Oui     Non

d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise (TPS) ? .....  Oui     Non

d'une infraction à la Loi sur les impôts ? .....  Oui     Non

d'une infraction à la Loi sur le ministère du Revenu ? .....  Oui     Non

d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec ? .....  Oui     Non

d'une infraction à toute autre loi fiscale ? .....  Oui     Non

